



EN PRÉSENCE DE
MICHEL SAPIN

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ENJEUX INTERNATIONAUX DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION REGARDS SUR LA LOI SAPIN II

ORGANISÉ PAR **MARIE-EMMA BOURSIER**
PROFESSEUR ET DOYEN HONORAIRE
DE L'UNIVERSITÉ DE VERSAILLES —
SAINT-QUENTIN-ENYVELINES

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Le jeudi **8 octobre 2026**

À la **Faculté de Droit et de Science politique**

Université de Versailles — Saint-Quentin-en-Yvelines

3 rue de la Division Leclerc, 78280 Guyancourt

Dans l'**Amphithéâtre 1**

D@NTE
Laboratoire de droit des affaires
et nouvelles technologies

UVSQ
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

REGARDS SUR LA LOI SAPIN II

Présentation

Les enjeux de « mise à niveau » du référentiel français et du dispositif transactionnel destiné à permettre un traitement efficace et rapide des procédures ouvertes contre des personnes morales via la Convention judiciaire d'intérêt public sont plus que jamais d'actualité avec la publication en 2025, de nouvelles lignes directrices pour l'application du FCPA aux Etats-Unis et la mise en cause récente de la CJIP.

Ce colloque présidé par le Ministre Sapin, réunissant représentants d'autorités régionales et nationales, de magistrats, d'avocats, de représentants de la société civile et d'universitaires de droit continental et de common law a pour ambition, au-delà du bilan de ces dix années d'application de la loi, d'apporter un regard prospectif sur la pratique de coopération pénale avec les autorités de poursuite étrangères, sur les progrès réalisés par les entreprises en matière d'intégrité et la perception de la société civile pour ouvrir des pistes d'évolution en matière de lutte contre la corruption internationale.

PROGRAMME DU COLLOQUE

ENJEUX INTERNATIONAUX DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

REGARDS SUR LA LOI SAPIN II

08h30 – Accueil

08h45 – Intervention du Doyen **Olivier Pluen**

09h00 – *Les enjeux d'extraterritorialité de la loi Sapin 2*

Monsieur le Ministre **Michel Sapin**, Ancien ministre de l'économie et des finances, Avocat associé au Cabinet Franklin

La convergence des standards internationaux anticorruption

09h30 – *La lutte contre la corruption, levier de la protection des droits humains*

Sandrine Clavel, Professeur des universités (Laboratoire DANTE, UVSQ)

10h00 – *Le droit de la compliance et l'intégrité du marché mondial*

Marie-Emma Boursier, Professeur des universités (Laboratoire DANTE, UVSQ)

10h30 – *Le référentiel anticorruption de l'OCDE*

Julia Fromholz, Chef de la Division sur la lutte contre la corruption (Direction des Affaires financières et des Entreprises, OCDE) et **Sandrine Hannedouche-Leric**, Analyste juridique spécialisée dans la lutte contre la corruption (Direction des Affaires financières et des Entreprises, OCDE)

11h00 – *Le référentiel anticorruption américain*

Frederick Davis, Ancien procureur adjoint du district de New York, Teacher Fellow (Columbia University)

11h30 – *Le référentiel français anti-corruption et l'action de l'AFA*

Alice Navarro, Directrice adjointe de l'Agence française anti-corruption.

12h00 – *L'avocat, la culture de l'intégrité et le programme de conformité anti-corruption*

William Feugère et **Corentin Doro**, Avocats (Cabinet Feugère Moizan Avocats)

La convergence des poursuites, la coopération réinventée

14h00 – *La convention judiciaire d'intérêt public, dix ans après. Regard sur son évolution*

Louise Gernelle, Docteure en droit (UVSQ), Juriste

14h30 – *Le PNF et l'instauration d'un dialogue avec les autorités étrangères : le cas Airbus*

Jean-François Bohnert, Procureur général de Versailles

15h 30 – *Les nouvelles modalités de coopération pénale internationale*

Didier Rebut, Professeur des universités (Université Paris-Panthéon-Assas)

16h00 – *Le regard de la société civile*

Laurence Fabre, Responsable du secteur privé (Transparency international)

17h00 – Propos conclusifs

Marie-Emma Boursier, Professeur des universités (Laboratoire DANTE, UVSQ)